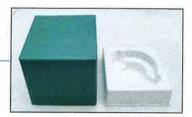
PCNC Flux 5.02A

# Avis technique





Knoll Packaging		
renew dekaging		
18/12/2019		
Box for 30ml cosmetic bottle with mat cellulosic film		
Cosmétique		
Bouteille de parfum		
Boîte et élément de calage		
130 ml (pour une bouteille de 30 ml)		
48 g		
proviennent de bagasse) et plastique (plastique à		
base de cellulose)		
Colle à base d'eau		
MBALLAGE (ELEMENT SEPARABLE NON FIBREUX EXCLUS)		
apier carton		
uplei cultori		

## **PREREQUIS**

Le corps de l'emballage est constitué de plus de 50% (en poids) de papier-carton
 : cet emballage relève donc de la filière de recyclage « Emballage papier-carton
 ».

# ÉVALUATION DES IMPACTS

Avis Technique N°159

Date de validation : 7/07/2020

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le calcul de la part de papier-carton dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE Fort		
RENDEMENT FIBREUX			
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	12	4	Ø
ÉNERGIE DE PULPAGE	IR.		

<sup>\*</sup> en condition minimale d'utilisation \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel

Attention Ø Pas d'impact & En cours d'étude >Impact environnemental

# CONCLUSIONS DU CEREC

L'emballage se désintègre facilement dans les conditions industrielles de pulpage. L'étape de classage génère des rejets formés principalement de petits morceaux de film plastique qui seront éliminés par hydrocyclonage. La pâte classée peut être utilisée pour la fabrication de papier sur machine industrielle.

Le CEREC émet un avis favorable quant à la recyclabilité de cet emballage au sein de la catégorie 5.02A par référence à la Norme EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal.

Une attestation de recyclabilité peut être délivrée sans réserve pour l'emballage selon l'EN 13430 « exigences relatives aux emballages valorisables par recyclage matière ».

# **RECOMMANDATIONS DU CEREC**

### **ECO-CONCEPTION: PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE**

A fonctionnalité équivalente, le CEREC recommande de limiter la teneur en matériau plastique pour augmenter la part papier-carton de l'emballage. En effet, en dépit de sa large élimination, le plastique est à l'origine d'une baisse de rendement de recyclage et d'une augmentation des rejets pour l'industrie papetière.

# ECO-CONCEPTION: RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE TRANSFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Cet avis ne vaut que pour l'emballage non imprimé tel que soumis au CEREC.

Dans l'hypothèse où l'emballage ferait l'objet de transformations supplémentaires, le CEREC recommande :

- D'utiliser des encres sans dégorgement afin de limiter les turbidités dans les eaux de process ;
- D'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, en particulier d'encre à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances, ou à défaut d'utiliser des huiles minérales « food grade »;
- D'éviter l'utilisation d'une couleur vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux de process.

### **CONSIGNES DE TRI**

Le CEREC préconise l'ajout du pictogramme « Triman » recommandant de placer la boîte et l'élément de calage dans le bac de collecte sélective.

### VALIDATION

CITEO

**David CHAUVEAU** 

J.

**Christian PICARD** 

0

Date de validation: 7/07/2020